

Offre de service maintien des acquis pour la clientèle hébergée

Direction des programmes Déficiences

Juillet 2023

Portrait de l'utilisateur

- Michel, âgé de 60 ans, présente une déficience de légère à modérée, une scoliose et de l'épilepsie contrôlée. Il présente des pertes cognitives, depuis la dernière année, qui pourraient être associées à un début de démence. La situation est actuellement en investigation.
- Il est hébergé en ressource de type familial (RTF) depuis 15 ans, mais 5 ans dans la ressource actuelle. Il a été hébergé à l'âge de 45 ans, suite à un problème de santé des parents, et Michel n'avait pas la capacité de vivre de façon autonome en appartement.
- Son père est décédé. Sa mère réside maintenant en centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD). Michel a des contacts avec sa mère au moins une fois par semaine (appel téléphonique). Michel a un frère et une sœur non impliqués.

Services antérieurs ou actuels reçus

- Michel fréquente un organisme communautaire depuis plusieurs années. Michel a fréquenté cet organisme communautaire à temps plein lorsqu'il vivait dans sa famille naturelle et, depuis son hébergement, il le fréquente à raison de 2 jours par semaine.
- Michel a eu des services spécialisés au programme spécialisé DI 7 ans et plus au moment de l'intégration en hébergement. Depuis 10 ans, il reçoit des services du programme MDA.
- Le suivi médical est assuré par un médecin généraliste.
- Par le passé, il a reçu un suivi en neurologie pour la médication en lien avec l'épilepsie.
- Il a reçu un épisode de service de l'équipe de soutien professionnel par une ergothérapeute, suite à des pertes de capacité physique et des chutes répertoriées. À la suite de l'évaluation, il utilise une marchette de façon autonome dans ses déplacements.
- Compte tenu du vieillissement de la mère, qui était la seule personne significative et qui démontrait un intérêt particulier pour Michel, une travailleuse sociale a été assignée au dossier pour mettre en place une mesure de représentation.

Problèmes documentés (au dossier, ÉGB ou aux PII)

- Michel a eu des services au programme spécialisé au moment de l'intégration en hébergement pour faciliter son adaptation aux nouvelles routines et habitudes de vie : autonomie dans l'hygiène, habillement, participation aux tâches et faciliter la cohabitation avec les pairs.
- Suite à la mise en place du soutien spécialisé et de l'accompagnement offert à Michel ainsi qu'à la ressource, et considérant que :
 - Michel a plus de 21 ans et qu'il est hébergé en ressource de type familial;
 - L'état de Michel était jugé stable depuis plus de 3 mois (prévisibilité de son état comportemental et médical);
 - Son fonctionnement était connu, bien documenté et les adaptations étaient bien identifiées, transférables et que la ressource était en mesure de bien les appliquer;
 - Michel ne nécessitait plus de soutien spécialisé pour permettre de maintenir sa qualité de vie;
 - Les besoins étaient principalement axés sur le maintien des acquis en ce qui a trait aux aspects physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime et d'affirmation de soi ainsi que d'actualisation personnelle;
 - En collaboration avec l'intervenant pivot, Michel, sa mère et la ressource, il est convenu d'un transfert du suivi en maintien des acquis considérant que la responsabilité de l'hébergement et des 10 activités cliniques s'y rattachant appartient au CISSMO.

Vignette clinique de programme – **Programme maintien des acquis (MDA)**

	L'intervenant pivot confirmera le transfert du dossier en MDA avec la personne responsable en encadrement clinique (PREC) selon l'aide-mémoire. • Michel présente des pertes cognitives depuis environ un an : il a des pertes de notion de temps, oublie le nom des proches, cache ou perd des objets, ne connaît plus la fonction de certains objets (ex. : fourchette), s'habille de façon inappropriée alors qu'il le faisait bien auparavant.
Attentes et objectifs de l'utilisateur	• L'utilisateur veut continuer à demeurer dans son milieu de vie actuel et à fréquenter ses activités.
Évolution et progression des objectifs aux PII	• L'utilisateur souhaite : ○ Maintenir ses capacités à se déplacer de façon autonome; ○ Maintenir sa participation sociale; ○ Maintenir des relations satisfaisantes avec les membres de son réseau (mère, pairs dans les activités communautaires); ○ Maintenir sa participation à son hygiène corporelle et à ses habiletés de vie domestiques dans la mesure de sa capacité physique.
Enjeux spécifiques dans ce dossier	• En lien avec le vieillissement de Michel : ○ Assurer un suivi de la condition de santé physique et mentale; ○ Éviter que la situation de Michel ne se dégrade (perte cognitive depuis un an, chutes répertoriées). Assurer un suivi de santé avec le généraliste en lien avec les résultats du Questionnaire de repérage de la démence chez les individus ayant une déficience intellectuelle (QRDIDI); ○ Veiller à l'évolution de la situation de Michel : repasser le QRDIDI selon la fréquence identifiée; ○ Éventuellement, si les capacités cognitives se dégradent, évaluer si des adaptations sont nécessaires pour maintenir Michel dans le milieu de vie le plus longtemps possible; ○ Faire l'outil de cheminement clinique informatisé (OCCI) pour identifier le milieu de vie qui répond le mieux aux besoins de Michel; ○ Répertorier les chutes ou quasi-chutes pour valider la pertinence d'impliquer un ergothérapeute afin d'évaluer les capacités physiques de Michel et les adaptations liées aux chutes lors des déplacements ou transferts. • Collaboration avec la travailleuse sociale concernant les mesures de représentation. • Si des comportements problématiques se présentent en lien avec les pertes cognitives ou autres situations, possibilité de demander un épisode de service ou un transfert du suivi au programme spécialisé correspondant au diagnostic de l'utilisateur.